

**Déclaration liminaire à la CAP Locale N°2  
de mutations des contrôleurs du 25 juin 2019.**

Madame la Présidente,

Chaque jour qui passe devrait nous rapprocher des annonces officielles concernant la modernisation du réseau parisien des finances publiques. Et pourtant c'est l'inverse qui se déroule puisque les conclusions seront tellement dramatiques que notre ministre et notre cher directeur régional repousse sans cesse l'échéance, sûrement entre la finale de la Coupe du Monde féminine, le bal des pompiers du 14 juillet et l'arrivée du Tour de France.

Le projet de loi de finances a annoncé la suppression de 2130 emplois à la DGFIP pour 2019. En cumulé depuis 2002 notre administration a perdu 40 000 emplois. Qui dit mieux dans la fonction publique d'État ? A en croire les inepties coutumières de la Cour des comptes, cela ne serait pas suffisant. Mesdames et messieurs les démagogues de tous horizons, nous vous prions de venir dans les services afin de constater les résultats de vos impérities.

Les difficultés rencontrées pour faire face aux missions et à leur exercice génèrent une véritable souffrance au travail, des conflits éthiques et une perte de sens du travail importante, source de risques psychosociaux avérés.

Les témoignages des personnels au travers des différents baromètres sociaux sont là pour en témoigner. Les agent.es qui se plaignent d'un changement trop rapide, voire perpétuel sont servis quand le directeur général, dans la foulée du discours de Gérard Darmanin, indique à la presse que la DG va continuer de restructurer le réseau de la DGFIP encore plus vite et encore plus lourdement de manière à resserrer significativement le nombre de nos implantations.

Des propos d'autant plus étonnants qu'ils sont en décalage complet avec l'orientation du ministre, et qu'il nomme désormais « la déconcentration de proximité ».

À la DGFIP, dans le vaste mécano de concept de « géographie revisitée », nous assisterons donc à un véritable déménagement/destructuration du territoire :

- des transferts de services de Paris voire de grandes villes vers des territoires (qui représenteraient donc 3 000 agent.es environ),
- une poursuite des suppressions de certains services (division par 4 du nombre des implantations et 1 seul « conseiller » par EPCI),
- des partenariats passés avec les Maisons France Service (MFS), nouvelle appellation des maisons de services au public, forme « low-cost » de service public dans laquelle la DGFIP ne sera pas présente de façon pérenne,
- des pseudos points de contacts ou l'agent DGFIP sera l'arlesienne,
- des formes d'accueils itinérants (fisco-bus...)

**Le tout, sur fond d'accélération des suppressions d'emplois, de réforme de la Fonction publique et de régression générale des droits sociaux, notamment en matière de règles de gestion.**

**La catégorie B à la DGFIP au 31 décembre 2019 affiche un déficit de 2 618 agent.es !**

Concernant l'ordre du jour de cette CAP locale, notre direction sera concernée à partir de 2020 par la départementalisation. Nous rappelons que depuis le début Solidaires Finances Publiques s'est opposé à cette régression des règles de gestion qui n'a pour objectif que de supprimer les droits et garanties des agent.es pour renforcer l'arbitraire, la mobilité forcée et créer de véritables baronnies locales en terme de gestion des personnels. C'est malheureusement désormais facilement vérifiable entre autre avec le rallongement inacceptable des délais de séjour et la suppression pure et simple de la garantie à la commune lors d'une suppression ou réorganisation de services !

Pour l'année prochaine, Solidaires Finances Publiques demande que l'arrondissement soit l'élément retenu pour la commune compte tenu de la taille de la ville de Paris et ceci afin de garantir à chaque collègue le bénéfice de l'intégralité des priorités déclinées au plan local suite à la départementalisation.

De plus concernant la réforme de la Fonction publique, il est fort à craindre que cette CAP Locale soit la dernière, sinon l'avant dernière. En effet il est prévu tout simplement de rayer d'un trait de plume tout recours aux CAP! Chacun pourra à l'envie déposer une demande mais plus personne ne pourra vérifier la véracité et le bon déroulé du mouvement, le respect des priorités. Ce sera la porte ouverte au clientélisme, à toute forme de compromission et à l'absence totale de défense individuelle. Dans le contexte de géographie revisitée le pire est pour demain.

Concernant ce mouvement local, lors de nos travaux préparatoires nous constatons avec regret que :

- 145 postes restent non pourvus,
- certains services restent chroniquement déficitaires comme le SIE 10ème Nord (- 8), le SIP 13ème Maison Blanche (-6), le SIP 16ème La Muette (-5), le SIP 16ème Porte Dauphine (-6), le SIP 18ème BOUCRY (-5), ou encore le SIP 17ème Reims (-5)
- nous deplorons également le gel de postes dans le 13<sup>e</sup> arrondissement
- la non attribution en poste fixe de la correspondante sociale associée au remplacement tardif du cadre C (sursis d'installation) nous inquiète particulièrement dans un contexte social difficile, en période de très fortes demandes d'attribution de logement pour tous les grades, de distribution de cartes de restauration ainsi que du début du lancement de l'arbre de Noël. Que comptez-vous faire pour remédier à cette situation ? Ce n'est pas aux agent.es déjà fortement malmenés de payer de surcroît vos décisions de gestion !

Tout cela a malheureusement pour conséquence dramatique de dégrader fortement les conditions de travail des agent.es déjà très sollicités depuis de nombreuses années.

Enfin, nous rappelons que nous voterons contre le mouvement à cause de la situation dramatique des effectifs et à cause de la régression des droits des agent.es due aux nouvelles règles de gestion.

Pour clore cette liminaire, nous tenons à remercier les services de la division gestion des carrières pour leur disponibilité durant la période de consultation.